

Résumé de la dernière séance du conseil

- Autorisation de travaux d'entretien et de travaux de voirie pour un montant de 109 306 \$ (dépense nette):
 - Travaux de printemps-inondations;
 - Trous d'asphalte à réparer;
 - Balayage des rues;
 - Nettoyage des ordures sur les chemins;
 - Redressement et pose d'affiches;
 - Mécanique sur machineries;
 - Fauchage de l'herbe sur les chemins;
 - Coupe de branches sur les chemins;
 - Nettoyage des ponceaux;
 - Nettoyage des ponts;
 - Nivelage des chemins;
 - Épandage de chlorure de calcium;
 - Réparation d'un ponceau sur le chemin du Lac-Francois;
 - Creusage de fossée rang 6 (Forget à no civique 50)
 - Réparation sur pavage sur le chemin Chapleau;
 - Changement de 2 ponceaux sur le chemin Touchette;
 - Creusage de fossés;
 - Réparation de fissures sur le chemin de la Lièvre;
 - Correction de pavage rang 6 (entre Pierre Forget et Deschambault).

- Adoption du rapport de l'auditeur indépendant ainsi que du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014;

Toute personne désirant consulter ces rapports peut le faire sur le site web au www.kiamika.ca dans la section bulletins/autres documents ou peut se présenter au bureau municipal, aux heures d'ouverture normales, pour en obtenir une copie.

- Octroi du contrat pour la construction de la conduite d'aqueduc reliant le réseau et le réservoir à l'entrepreneur 9018-4995 Québec inc. au prix de 155 416,51 \$ plus les taxes;

- Lancement de l'appel d'offres pour l'achat d'enrobé bitumineux de type EB-10S pour l'année 2015 (projet AOP-15-01). L'appel d'offres sera publié sur le Système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).

Rappel important!

N'oubliez pas le lancement officiel de la politique des aînés de la Municipalité de Kiamika, ce jeudi 16 avril dès 19 h 00 à la salle municipale (4, chemin Valiquette)!

Tous les citoyens de la municipalité, aînés ou non, sont les bienvenus!

Nous vous attendons avec impatience afin de vous dévoiler votre politique!

Message de votre bibliothèque

Nous désirons connaître votre intérêt pour la présentation d'une heure du conte avec *François le réparateur!*

Cette heure du conte se tiendrait le dimanche, 17 mai en après-midi. Outre la présentation, il y aurait des surprises, autant pour les petits que pour les plus grands!

S'il-vous-plait nous contacter afin de nous démontrer votre intérêt et afin que nous puissions organiser cette belle activité pour les enfants de notre municipalité.

Vous pouvez nous contacter par courriel au biblio@kiamika.ca ou par téléphone au 819 585-3225, poste 8224.

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal

lundi, le 11 mai 2015, à 20 h 00
Salle du conseil
3, chemin Valiquette



Le Comité des Loisirs de Kiamika a le plaisir d'annoncer sa nouvelle activité de BINGO prévue le vendredi 8 mai 2015 à la salle municipale de Kiamika située au 4, chemin Valiquette, de 19h00 à 22h00.

Cette activité de bingo s'adresse à toute personne de plus de 18 ans. Au programme de la soirée, des prix allant jusqu'à 500\$ sont assurés! Aussi, des grignotines et des breuvages seront disponibles sur place à prix modiques.

Que faire en cas d'inondation?

Les inondations peuvent se produire en toutes saisons. Cependant, la fonte des neiges est propice aux inondations.

En cas d'alerte d'inondation

- Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.
- Bouchez le drain au sous-sol.
- Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Pendant l'inondation

- Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.
- Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.
- Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.
- Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

Après l'inondation

- Consultez un électricien avant de rebrancher le courant.
- Consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.
- Communiquez avec la municipalité pour vous assurer que l'eau de l'aqueduc est potable. En cas de doute, faites-la bouillir cinq minutes. Si votre eau potable provient d'un puits, faites-la analyser avant de la consommer.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la section *sécurité civile* du site du ministère de la Sécurité publique au www.securitepublique.gouv.qc.ca



Pourquoi participer à l'embellissement horticole de votre municipalité?

- ⊕ La valeur marchande d'une maison unifamiliale est majorée en moyenne de 7 % quand elle est entourée d'un aménagement paysager;
- ⊕ 75 % des consommateurs préfèrent fréquenter des établissements commerciaux mis en valeur par des aménagements paysagers;
- ⊕ Les visiteurs sont attirés par les villes vertes et fleuries. Plus de visiteurs, c'est assurément plus de retombées économiques;
- ⊕ Bien positionnés autour des bâtiments, les arbres et arbustes diminuent les coûts de chauffage jusqu'à 15 %, et les frais de climatisation jusqu'à 50%!

La prochaine visite de classification pour les Fleurons du Québec se tiendra à **l'été 2016!** Nous comptons sur votre participation active pour continuer d'embellir votre milieu de vie!

Qu'est-ce que le Programme Pair ?
Une présence rassurante !



Le programme Pair est un service de prévention s'adressant aux personnes de soixante et plus qui procurent une sécurité pour les personnes qui veulent demeurer chez-eux en toute quiétude.

Le service d'appels automatisés entre en contact avec l'abonné à heure fixe. Les appels sont sous la supervision du Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger inc. Si l'abonné répond au téléphone, cela nous indique que tout va bien. En cas de non réponse, il y a 3 essais en 20 minutes. Lors d'une alerte, les répondants à votre dossier seront contactés. En l'absence des répondants, la Sûreté du Québec sera mandatée pour effectuer une vérification au domicile de l'abonné.

Pour plus d'informations sur ce programme, vous pouvez contacter le Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger au 819 623-4412 ou sans frais au 1-855-633-4412.